



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Budget du Québec 2007-2008 Un budget trompeur!

QUÉBEC, le 24 mai 2007 – Bien que le gouvernement ait dit vouloir aider la classe moyenne, ce budget est de plus en plus généreux à mesure que les revenus des contribuables augmentent. Il n'y a pas de réel réinvestissement dans les services : l'éducation, les garderies, la santé, etc. C'est donc un budget pour les plus riches. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce encore une fois les écarts qui grandissent entre les riches et les pauvres. Le Collectif dénonce aussi le fait qu'en réduisant à la fois les impôts des entreprises et des particuliers, l'état se prive ainsi de revenus pour faire face aux besoins de toute la population. Un budget qui investirait dans la lutte à la pauvreté serait payant pour tout le monde. Soyons riches de tout notre monde!

Le budget entretient beaucoup de confusion sur la classe moyenne. On tente de faire croire qu'un couple avec deux enfants, gagnant 150 000 \$ par année, fait partie de la classe moyenne. Pourtant les chiffres de l'Institut de la Statistique du Québec donnaient en 2002 un revenu moyen de 120 000\$ par an pour le quintile le plus riche de la population.

Avec les baisses d'impôts de cette année, une personne seule, gagnant 100 000 \$, pourra aller chercher 1000 \$ de plus par année. Rappelons que la prestation de base pour une personne seule à l'aide sociale est de 6 576 \$ par année. Ce montant est indexé seulement à la moitié de la hausse du coût de la vie. Pour l'année 2007, ces personnes ont perdu 66\$. On ne veut pas garantir la couverture des besoins essentiels de l'un, mais pourtant on augmente le « luxe » de l'autre. Quel choix de société sommes nous en train de faire?

Investir dans la lutte à la pauvreté et dans les services bénéficie à toute la population. Permettre à des citoyenNES d'étudier ou d'être en santé engendre rentabilité et productivité chez ces personnes et c'est toute la société qui en sort gagnante. D'ailleurs, le préambule de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* mentionne clairement que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs et que cette transformation est liée au développement social, culturel et économique de toute la collectivité. Pourtant, on réduit les budgets de l'aide à l'emploi, alors qu'on dit vouloir que les personnes à l'aide sociale retournent en emploi. Que de contradiction!

Être la province où on a les meilleurs services publics en qualité et en quantité et être en même temps la province où on paie le moins d'impôts est un rêve impossible. Et pour le Collectif, ce sont les services publics qui ont la priorité.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

